



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ANNONCE UNE NOUVELLE APPROCHE DES NATIONS UNIES EN FAVEUR DE L'ÉLIMINATION DU CHOLÉRA EN HAÏTI

Le 19 août, le Secrétaire général a annoncé une nouvelle approche en faveur de l'élimination du choléra en Haïti. Il s'emploie activement à élaborer une proposition visant à apporter une aide et un soutien matériels à ceux qui sont le plus directement touchés par l'épidémie de choléra. Parallèlement, l'ONU, en partenariat avec le Gouvernement haïtien, intensifie son appui pour traiter la maladie, enrayer sa propagation et, en définitive, mettre un terme à sa transmission. Cela peut être réalisé en assurant un accès durable aux systèmes d'adduction d'eau, d'assainissement et de santé et en investissant d'ores et déjà dans ces solutions à long terme.

Le Secrétaire général entend présenter ce plan ultérieurement à l'Assemblée générale. Il estime que ces efforts pourront être couronnés de succès grâce à une ferme volonté politique et à une assistance financière importante de la part des États Membres et de tous ceux qui tiennent à l'avenir d'Haïti.

VOLET 1

INTENSIFIER L'ACTION EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LE CHOLÉRA ET LA RIPOSTE

Le premier volet consiste à redoubler d'efforts pour faire face aux incidences du choléra en Haïti et les atténuer.

Intervention rapide : L'ONU coopère étroitement avec le Gouvernement haïtien dans le cadre de l'action critique qu'elle mène actuellement pour lutter contre le choléra en favorisant le déploiement d'équipes d'intervention rapide dans des zones où des cas de choléra sont signalés. Ces équipes dressent un cordon sanitaire autour des zones qui suscitent des inquiétudes et commencent immédiatement à administrer un traitement clinique, à réhydrater les personnes touchées, à désinfecter les maisons et les espaces communautaires, à chlorer l'eau et à gérer des déchets solides potentiellement infectieux.

Leur action s'est révélée décisive, pour avoir permis de sauver des vies et de réduire le taux de transmission du choléra. Des problèmes de financement survenus au début de 2016 ont conduit à réduire le nombre des membres des équipes d'intervention rapide, ce qui a eu des effets néfastes sur la lutte contre la maladie pendant la saison des pluies. Le plan national redynamisé préconise d'accroître d'urgence le nombre des équipes d'intervention rapide et de veiller à ce qu'elles soient formées et puissent être déployées en l'espace de 24 heures.

Vaccination : Outre l'intervention rapide, une vaccination par voie orale contre le choléra constitue une mesure préventive importante, alliée à des interventions axées sur l'eau potable et l'assainissement. L'Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la santé (OPS/OMS) et l'UNICEF, en collaboration avec le Ministère haïtien de la santé, ont vacciné plus de 400 000 Haïtiens depuis 2013, dont 118 000 jusqu'ici en 2016. Le Ministère de la santé a proposé d'étendre le groupe cible initial de personnes appelées à bénéficier d'une vaccination au cours de la campagne de 2016–2017 à 868 000.

REMÉDIER PLUS EFFICACEMENT AUX PROBLÈMES LIÉS AUX SYSTÈMES D'ADDUCTION D'EAU, D'ASSAINISSEMENT ET DE SANTÉ À MOYEN ET À PLUS LONG TERME

La prévention du choléra et d'autres maladies d'origine hydrique dicte comme solution à long terme d'investir dès à présent dans un système stable et durable d'accès à une eau salubre et à une hygiène décente.

Haïti dispose du taux d'accès à l'eau et à l'assainissement le plus faible de l'hémisphère occidentale, avec, à l'heure actuelle, un quart seulement de sa population, bénéficiant de toilettes décentes, et la moitié, d'eau salubre. L'épidémie de choléra qui s'est déclarée en 2010 et dont les effets ont été ressentis par la population a montré à quel point les infrastructures en matière d'eau, d'assainissement et de santé d'Haïti étaient vulnérables. L'ONU s'attache avec des partenaires clés tels que la Banque mondiale, la Banque internationale de développement et d'autres à veiller à ce qu'Haïti réalise ses objectifs de développement durable.

VOLET 2

PROPOSITION VISANT À APPORTER UNE AIDE MATÉRIELLE À CEUX QUI SONT LE PLUS TOUCHÉS PAR LE CHOLÉRA

Plus de 800 000 Haïtiens ont été infectés par le choléra depuis 2010 et plus de 9 000 ont succombé à la maladie. L'ONU est attachée à un processus transparent et global destiné à venir en aide à ceux qui sont les plus touchés. Une campagne d'ouverture en direction de ces personnes constitue un élément essentiel du programme d'aide matérielle dont l'élaboration est envisagée. Des consultations avec des experts sont également en cours pour bénéficier de leurs compétences et de leur expérience dans le cadre de la formulation de cette proposition. Le processus fera intervenir également les États Membres, qui auront à fournir le mandat et les fonds nécessaires à l'appui du programme et en établir le mécanisme d'exécution. Une concertation a aussi été amorcée avec eux.

MOBILISER LES RESSOURCES REQUISES ET SENSIBILISER À L'IMPORTANCE DE LA NOUVELLE APPROCHE À L'ÉCHELLE MONDIALE

La priorité liée à la mobilisation de nouvelles ressources en faveur de cette approche globale est d'assurer souplesse, capacité d'intervention rapide et coordination efficace à plusieurs niveaux et d'investir d'ores et déjà dans des solutions de développement à plus long terme en veillant à ce que l'engagement des institutions de développement soit soutenu au fil du temps. Une ouverture est également envisagée en direction de diverses institutions financières internationales, de pays donateurs et d'autres parties prenantes et partenaires clés. Le montant total des fonds nécessaires prévus pour financer la nouvelle approche en deux temps au cours des deux prochaines années sera de l'ordre de 400 à 500 millions de dollars.



Il faut réunir des fonds de toute urgence pour financer les éléments permettant de faire face immédiatement au choléra et d'empêcher une poussée dévastatrice de la maladie du fait de la saison des pluies.

